

Question orale

« Quelle stratégie bretonne de planification et de concertation pour renforcer l'acceptabilité des projets d'énergies renouvelables ? »

Groupe : Les Ecologistes de Bretagne

Rapporteur : Ronan Pichon

La transition énergétique est aujourd'hui une nécessité, elle repose sur plusieurs piliers : la réduction de la consommation d'énergie, l'optimisation énergétique, le transfert de sources d'énergies carbonées vers l'électricité et le développement des énergies renouvelables.

Dans un contexte où la France est le seul pays de l'union européenne à ne pas respecter les engagements pris en 2009 en matière d'énergies renouvelables, où l'Union Européenne a rehaussé ses objectifs avec le paquet « Fit for 55 », et où la loi climat-énergie fixe un horizon de neutralité carbone en 2050, la région Bretagne doit s'inscrire dans une forte dynamique de production d'énergies renouvelables.

Les objectifs présents dans le SRADDET, multiplier par 7 la production d'énergie renouvelable en Bretagne à horizon 2040 par rapport à 2012, par exemple, ne sont plus à la hauteur de ces attentes. Et la révision dont nous avons voté le principe doit amener la Bretagne à fortement rehausser ses objectifs énergétiques et climatiques pour les horizons 2030, 2040 et 2050.

Dans votre rapport climat voté lors de notre dernière séance plénière, vous dites vouloir "impliquer davantage collectivités et citoyens" pour "favoriser l'acceptabilité locale des projets d'EnR". Ces actions vont dans la bonne direction, mais seront-elles suffisantes ? Nous ne le pensons pas. Il est nécessaire d'intégrer pleinement dans le prochain SRADDET une planification ambitieuse de développement des EnR en Bretagne en inscrivant fermement notre région dans une trajectoire de neutralité carbone avant 2050.

Cette planification indispensable doit se conjuguer avec un véritable débat public pour favoriser l'appropriation par le plus grand nombre de ces enjeux, pour dépasser les difficultés actuellement rencontrées telles que des oppositions fortes de communautés d'acteurs, des concertations mal menées ou suivies dans le temps....

Ce débat public que nous défendons, associant largement citoyens, collectivités mais aussi acteurs économiques, permettrait de construire un nouveau projet énergétique pour la Bretagne, à la fois ambitieux et réaliste, exemplaire et enthousiasmant.

C'est pourquoi nous vous demandons :

- 1 - Comptez-vous vous saisir de la révision du SRADDET pour y inscrire une véritable stratégie planifiée de transition énergétique et notamment de développement des EnR ?
- 2 - Quelles modalités de concertations comptez-vous mettre en œuvre pour élaborer cette stratégie planifiée ?